

Mode d'emploi et d'installation
Détecteur de présence solaire SENSOLUX
Pour montage au plafond, à l'intérieur
N° art. 300300 D
E-Nr.: 204 300 009 CE

1. Notice

1.1 Préparation du détecteur de présence



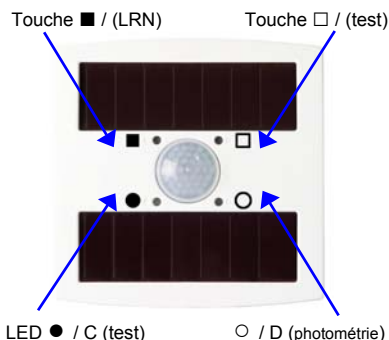
1.2 Installation de l'actionneur de commutation SENSOLUX (à commander séparément)



1.3 Programmation détecteur - actionneur

a) Activer l'actionneur EC
selon le mode d'emploi fourni avec l'actionneur EC

b) Affectation du détecteur de présence



c) Montage détecteur de présence/détection



Visser la plaque de montage au-dessus de la zone à détecter (plafond). Poser le détecteur de présence et tourner dans le sens des aiguilles jusqu'au verrouillage. Annoter l'emplacement de l'actionneur de commutation sur la plaque de montage pour d'autres installateurs.

2. Description générale

Le détecteur de présence solaire SENSOLUX est un détecteur de nouvelle génération. L'appareil travaille de manière autarcique en puisant son énergie au moyen de ses panneaux solaires. Il ne doit de ce fait ni être raccordé, ni ne nécessite de piles. Le détecteur de présence détecte la présence de personnes en mouvement (PRÉSENCE), mesure la luminosité d'une pièce (LUX) et envoie ces valeurs à l'actionneur de commutation SENSOLUX qui lui est attribué. La composante IR est mesurée lors de la photométrie. Un éclairage halogène ou incandescent peut influencer la mesure. Aucun paramètre ne s'effectue sur le détecteur de présence SENSOLUX mais sur l'actionneur de commutation SENSOLUX. La programmation du détecteur de présence SENSOLUX s'opère en appuyant sur la touche LRN de l'actionneur de commutation actif (en mode apprentissage). Si la valeur PRÉSENCE de la pièce évolue dans les 2 min qui suivent, le détecteur envoie un télégramme à l'actionneur. Sans changement de ces valeurs, un télégramme sera envoyé toutes les 15 min env. La valeur d'illumination sera envoyée avec chaque télégramme.

3. Fonctions du détecteur SENSOLUX

- Détection de présence et de mouvement
- Photométrie (pt. 1.3.b / pos. D) (pt. 12)
- Transmet les valeurs par signal radio (EnOcean / 868,3 MHz) aux actionneurs de commutation SENSOLUX

4. Emplacement / Montage

La hauteur de montage idéale se situe entre 2,0 – 3,0 m. Des hauteurs de montage plus élevées diminuent la sensibilité du détecteur de présence et augmentent la zone de détection. Ne nécessitant aucun câblage, le détecteur de mouvement peut être monté à tout instant à l'endroit le mieux adapté pour un fonctionnement optimal (directement au-dessus d'une place de travail p. ex.). Le détecteur peut être facilement déplacé en fonction de la réaffectation de la pièce ou de l'emplacement des meubles /places de travail où il est installé (avantage certain par rapport aux détecteurs avec câblage usuels).

5. Mise en service du détecteur de présence

- Le détecteur de présence SENSOLUX nécessite après son déballage env. 5 min de temps de charge avec un éclairage de 50-100 lx afin que son accumulateur atteigne sa puissance minimale
- Installer le/les actionneur/s de commutation (voir mode d'emploi fourni avec l'actionneur)
- Attribuer la partie détection à l'actionneur désiré (programmation voir mode d'emploi de l'actionneur de commutation pt. 5):
 1. Activer le canal de l'actionneur désiré (voir mode d'emploi de l'actionneur de commutation)
 2. Appuyer sur la touche ■ (LRN) du détecteur de présence SENSOLUX
 3. Confirmer et quitter le mode attribution
- Visser la plaque de fixation du détecteur de présence SENSOLUX au-dessus de la zone à surveiller et y poser le détecteur de présence.
- Si la programmation de l'actionneur s'effectue dans la zone de détection, toute personne s'y trouvant doit quitter cette zone pendant au moins 2 min afin de permettre au détecteur d'envoyer un signal en cas de franchissement de la zone (ne transmet qu'en cas de modification du flanc).
- Le détecteur de présence SENSOLUX est désormais attribué au récepteur SENSOLUX désiré (canal A ou B) et envoie ses valeurs.

Der SENSOLUX-Präsenzmelder ist nun dem gewünschten SENSOLUX-Empfänger (Kanal A oder B) zugeordnet und sendet seine Werte.

Valeurs standard (réglage d'usine)

- PRÉSENCE (complètement automatique)
 - entrer dans la pièce: enclenchement
 - quitter la pièce: déclenchement
- commande de l'éclairage (déclenchem.): env. 150 L
- temporisation PRÉSENCE: env. 10-12 min.

6. Combinaisons possibles / Réseaux radio

Le détecteur de présence solaire SENSOLUX peut être associé avec divers produits SENSOLUX et ALADIN Easyclick. À chaque actionneur il est possible d'attribuer jusqu'à max. 8 détecteurs de présence SENSOLUX.

7. Alimentation à pile (en option)

Le détecteur de présence SENSOLUX fonctionne en principe sans pile. Il dispose toutefois d'un compartiment pour 2 piles 1,5 V / AAA (à commander séparément) pour les situations suivantes:

- le détecteur de présence doit être fonctionnel tout de suite après son déballage (pas le temps de recharger son accumulateur)
- Le détecteur est installé dans des pièces très peu éclairées. (valeur d'illumination: < 30 lx)

8. Cellules solaires

Le détecteur de présence SENSOLUX est équipé de panneaux solaires Indoor extrêmement sensibles de dernière génération. Ils ne doivent ni être peints, recouverts ou endommagés.

ATTENTION: Un rayonnement direct du soleil (à l'extérieur des bâtiments) peut endommager les panneaux solaires. Évitez de toucher les cellules solaires (empreintes digitales etc). Nettoyez avec un chiffon doux sans trop presser.

9. Test

En appuyant sur la touche □ / (test) le détecteur de présence envoie un protocole de test (évaluation avec l'outil de mesure et de paramétrage SENSOLUX). La LED s'allume et l'actionneur de commutation s'enclenche (complètement automatique). Les éventuels actionneurs ne peuvent être programmés. La touche sert également pour le contrôle de l'accumulateur.

10. Exploitation

Le détecteur de présence SENSOLUX fonctionne sans entretien. Lors d'une installation dans des locaux peu éclairés (voir pt. 7) le détecteur de présence SENSOLUX peut être équipé de 2 piles (1,5 V / AAA) qu'il faudra remplacer après env. 8 – 10 ans.

11. Portées émetteur/récepteur

La portée du signal radio Easyclick diminue plus la distance entre l'émetteur et le récepteur augmente. La portée est d'env. 30 m lors d'une connexion sans obstacles dans les couloirs et d'env. 100 m dans les halles. À l'intérieur des bâtiments la portée du signal radio dépend des matériaux de construction:

Portée selon les matériaux

Placoplâtre/bois	30m, à travers max. 5 parois
Maçonnerie	20m, à travers max. 3 parois
Béton armé	10m, à travers max. 1 parois/plafonds

Affaiblissement de la portée du signal radio lorsque:

- l'émetteur/récepteur est installé à proximité de matériaux ou d'objets métalliques. Veillez à respecter une distance d'au moins 10 cm.
- l'émetteur/récepteur est installé trop près du sol
- les matériaux sont humides
- l'émetteur/récepteur est installé trop près d'appareils émettant eux aussi des signaux haute fréquence tels que PC, appareils multimédia, AAE pour source lumineuse. Veillez à respecter une distance d'au moins 50cm.

12. Photométrie

Le détecteur de présence mesure la composante IR de la lumière ambiante. Certaines sources lumineuses (lampe halogène ou à incandescence p. ex.) peuvent influencer la valeur IR de la lumière du jour. La valeur d'illumination peut varier selon la qualité du support (clair/foncé, table/sol, etc.) ou des caractéristiques anti-UV de la fenêtre. La valeur d'usine de l'actionneur de commutation est réglée en fonction d'une utilisation moyenne pour une consommation moindre.

13. Caractéristiques/Dimensions:

- fréquence d'émission:	868,3 MHz
- protocole radio:	EnOcean
- alimentation	de 40 – 200 lx: cellules solaires
	- piles < 30 lx : 2 x 1,5 V / AAA
- temps de charge:	5 – 10 min
- température ambiante:	+10° à +50° C
- indice de protection:	IP 50
- certification:	CE
- champs d'application:	à l'intérieur des bâtiments seulement
- dimensions:	
- détecteur de présence:	108x108x26 mm
- plaque de fixation:	85x85x2 mm

14. Garantie

Ce mode d'emploi est partie intégrante de l'appareil et de ses conditions de garantie. Il doit être remis à l'utilisateur. Des modifications techniques peuvent en tout temps être apportées à l'appareil sans annonce préalable. Les produits SENSOLUX fabriqués avec les technologies de pointe et répondent aux prescriptions nationales et internationales en vigueur. Si toutefois un défaut était constaté, Flextron s'engage à éliminer les défauts, indépendamment des conditions du contrat de vente conclu entre le client et son revendeur, de la manière suivante:

Dans le cas d'une demande justifiée et dûment signifiée, Flextron se réserve le droit de décider de réparer l'appareil défectueux ou de le remplacer par un appareil sans défauts. Des demandes ou remplacements consécutives à des dommages indirects ne sont pas prises en considération. Un remplacement ou une réparation sont justifiés lorsque, lors de la remise du produit au client final, un défaut de construction, de finition/de matériel rendent l'utilisation de l'appareil impossible ou partiellement impossible. La garantie expire lors d'usure naturelle, d'une utilisation inappropriée, d'un mauvais branchement, de manipulations dans l'appareil, d'une erreur de manieement de l'installateur ou d'actions externes. La durée de garantie est de 24 mois à partir de l'achat de l'appareil par le client final à son revendeur, au plus tard 36 mois après la date de fabrication de l'appareil. Les conditions générales de vente de Flextron font foi pour toutes réclamations. Le droit suisse est applicable.

15. Contenu de l'emballage

- 1 détecteur de présence SENSOLUX
- plaque et matériel de fixation incl.
- Mode d'emploi et d'installation / F

Déclaration de conformité: Cet équipement est conforme à la directive européenne R&TTE 1999/5/EC. www.flextron.ch/Download/Download Gebäudetechnik